

« Enjeux, jeux et résultats du référendum sur la constitution européenne »

La séance intitulée « *Géographie électorale et territorialité politique : structure et dynamique des espaces légitimes* » reposait sur l'analyse des résultats du référendum du 29 mai 2005. Il s'agissait d'évaluer les traductions géographiques du référendum et par surcroît d'aborder le thème sous-jacent aussi bien à l'exposé qu'à la modération du fondement de la territorialité politique, condition nécessaire à une épistémologie de la géographie électorale.

En premier lieu, les exposants se sont appliqués à faire apparaître la structure géographique du non au référendum. Trois zones se distinguent par un taux particulièrement élevé de non : les régions du Nord, le pourtour méditerranéen et la diagonale du vide. Elles présentaient déjà un taux élevé de non au traité de Maastricht et de vote tribunitien (de gauche avec Laguiller, Besancenot et de droite avec Villiers et Le Pen). Partant du constat que la carte du non au référendum n'épouse pas celle des ouvriers, ni celle du chômage, et pas tout à fait celle du vote d'extrême droite, on en déduit la possibilité pour la géographie électorale d'analyser les résultats du référendum autrement que par un hypothétique vote de classe. L'idée d'un vote de classe est dépassée par certains constats : ces zones ne sont pas socialement homogènes et le oui est majoritaire dans certains quartiers à forte diversité sociale, notamment à Paris.

En revanche, l'exposé a fait ressortir un constat évoqué par J.Lévy en ces termes : « on retrouve la carte du non dans la distribution du vote tribunitien de 2002 ». Les élections de 2002 ont été marquées par le passage au second tour de Jean-Marie Le Pen et par la progression des votes d'extrême gauche. On constate que la popularité du Front National est beaucoup plus forte dans certaines régions, la région PACA et l'Alsace. L'ampleur du vote tribunitien n'est donc pas réductible à un vote de classe ni à un vote économique. On émet alors l'hypothèse d'un vote déterminé par une existence sociale. Si la géographie se définit comme la dimension spatiale du social, la géographie électorale est alors un outil qui permet de déterminer les facteurs géographiques de cette existence sociale.

Le phénomène du vote tribunitien des élections de 2002 et du référendum, doit conséquemment dépendre d'une composante géographique. La géographie électorale est l'analyse du vote comme comportement individuel territorialisé. Ce domaine est accusé de déterminisme ou de spatialisme car assimilé à l'idée qu'une région (et ses variables issues des sciences de la nature) conditionne le comportement des individus qui y vivent et parfois considérée comme une résurgence de l'analyse vidalienne en terme de « genres de vie » ou comme une sorte d'avatar actualisé de la théorie des climats. En réalité, la géographie électorale conjugue sociologie et géographie pour définir des identités sociospatiales et construit une territorialité politique. Celle-ci peut se fonder sur l'application sociale du concept d'autocorrélation spatiale positive : le fait que l'intensité d'un phénomène implique un certain niveau d'intensité dans les lieux voisins tend à une homogénéisation. Ainsi, un phénomène comme le vote régional tribunitien peut s'expliquer par l'effet d'entraînement que créé cette autocorrélation. Si la géographie est, comme l'on écrit G.Deleuze et F.Guattari « non seulement physique et humaine, mais aussi mentale », l'idée que se fait l'individu de sa région (sa carte mentale donc la représentation subjective de son territoire) peut alimenter un phénomène politique propre à une région et ainsi justifier la géographie électorale comme révélateur de différences sociogéographiques.

L'exposé souligne ensuite les différences politiques entre les villes et leurs périphéries. Ainsi, la progression du vote tribunitien et le non au référendum peuvent être illustrés par une géographie électorale qui tient non plus compte des différences entre régions, mais des gradients d'urbanité. Les résultats du référendum révèlent des différences flagrantes entre le vote urbain et périurbain. Les centres-villes ont majoritairement voté oui, ce qui s'explique d'après J.Lévy par le fait que les villes assument leur cosmopolitisme. À l'opposé, les zones périurbaines (discontinuité vis-à-vis de l'agglomération, diversité et densité faibles) ont été plus fortement « nonistes », ce qui peut s'expliquer par leur marginalisation. L'exposé se conclut sur la distinction entre un lieu d'habitat choisi et un lieu d'habitat subi pour expliquer que certaines communes périurbaines ne soient pas sensibles au non, notamment à Marseille, du fait qu'ils ont choisi leur lieu d'habitat et de la gentrification de certaines périphéries. Les intervenants proposent alors une explication au phénomène décrit qui s'ajuste avec la géographie électorale tout en évitant l'écueil du déterminisme et qui recoupe les gradients d'urbanité. Les populations de certaines régions et de certaines zones périurbaines rejettent un changement de leur territoire et de leur environnement et sont donc plus sensibles au vote tribunitien, ce qui crée un effet d'entraînement et une dynamique de région.

La discussion qui a suivi le débat a tout d'abord porté sur l'enjeu européen du référendum et s'il réduisait l'influence des déterminismes locaux. La portée européenne supposait un dépassement des enjeux locaux, on remarque que la Bretagne, régionalistes inclus, a voté majoritairement oui alors que le vote tribunitien de gauche y est fort. À l'opposé, des régions comme l'Alsace ou la Vendée, sensible au vote d'extrême droite, ont suivi la même tendance en votant non au référendum. Au final, « on peut lire le choix du non comme l'affirmation de l'échelon national » (J.Lévy).

S'ensuit une discussion sur le thème des déterminismes sociogéographiques, leur interdépendance, et l'exemple de Sciences Po comme déterminisme social indépendant des provenances territoriales. Se confrontaient une vision centrée sur la géographie, une néomarxiste qui voit le non comme la résultante de la précarité issue des rapports de production et une position intermédiaire qui réfute l'exemple de Sciences Po en mettant en cause le fait que ce soit une « machine à sélectionner ».

En somme, dans une dynamique de « déterritorialisation » (G.Deleuze) qui suppose la perte d'importance des contraintes locales, la redéfinition de la distance et la dématérialisation des rapports sociaux et par la « fin des territoires » (B.Badie), la géographie électorale n'est-elle pas conduite à se redéfinir et à intégrer l'évolution des paradigmes de la géographies ?